

Réponse humanitaire et besoins prioritaires dans la Grand'Anse, mai 2017

Contexte

Le passage de l'ouragan Matthew a causé des dégâts très importants aux infrastructures (routes, écoles, centres de santé), aux abris, au secteur productif (agricole/pêche/petit commerce), etc. dans les zones rurales de la Grand'Anse, affectant très sévèrement les ménages y résidant (nombre estimé à 72 000 ménages, soit plus de 360 000 personnes).

On estime qu'environ 99% des ménages agricoles ont non seulement perdu toutes leurs réserves alimentaires et semencières mais aussi toute la production agricole d'été (août à octobre 2016). La production fruitière a été lourdement touchée ainsi que le petit élevage et la pêche.

Dès le début de la phase d'urgence, la communauté humanitaire a mis en place des programmes afin de permettre aux personnes vulnérables d'avoir accès aux vivres, à un abri, à des biens non alimentaires, à de l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation et la protection. L'aide d'urgence a été apportée aux populations sous forme de distributions humanitaires (vivres, biens non-alimentaires, tablettes Aquatabs, semences, kits d'urgence, etc.), de transferts monétaires conditionnels ou inconditionnels, de mise à disposition de services d'urgence tels que les cliniques mobiles et la distribution d'eau potable, et des activités de réhabilitation d'infrastructure (écoles, centres de santé, routes).

Bien que l'aide d'urgence ait eu des résultats positifs sur les ménages, une dégradation de la situation humanitaire a été constatée en mars / avril, principalement dans les zones isolées, qui se traduit par une décapitalisation très importante des ménages, un accès très limité aux vivres, l'incapacité des ménages à produire et à générer un revenu. Face à cela, les ménages adoptent des mesures de mitigation négatives à savoir l'augmentation de la production de charbon, le placement d'enfants dans des familles d'accueil familiales ou non, la migration vers les villes, la vente des biens non-alimentaires reçus, la non-scolarisation des enfants, la diminution du nombre de repas par jour, etc.

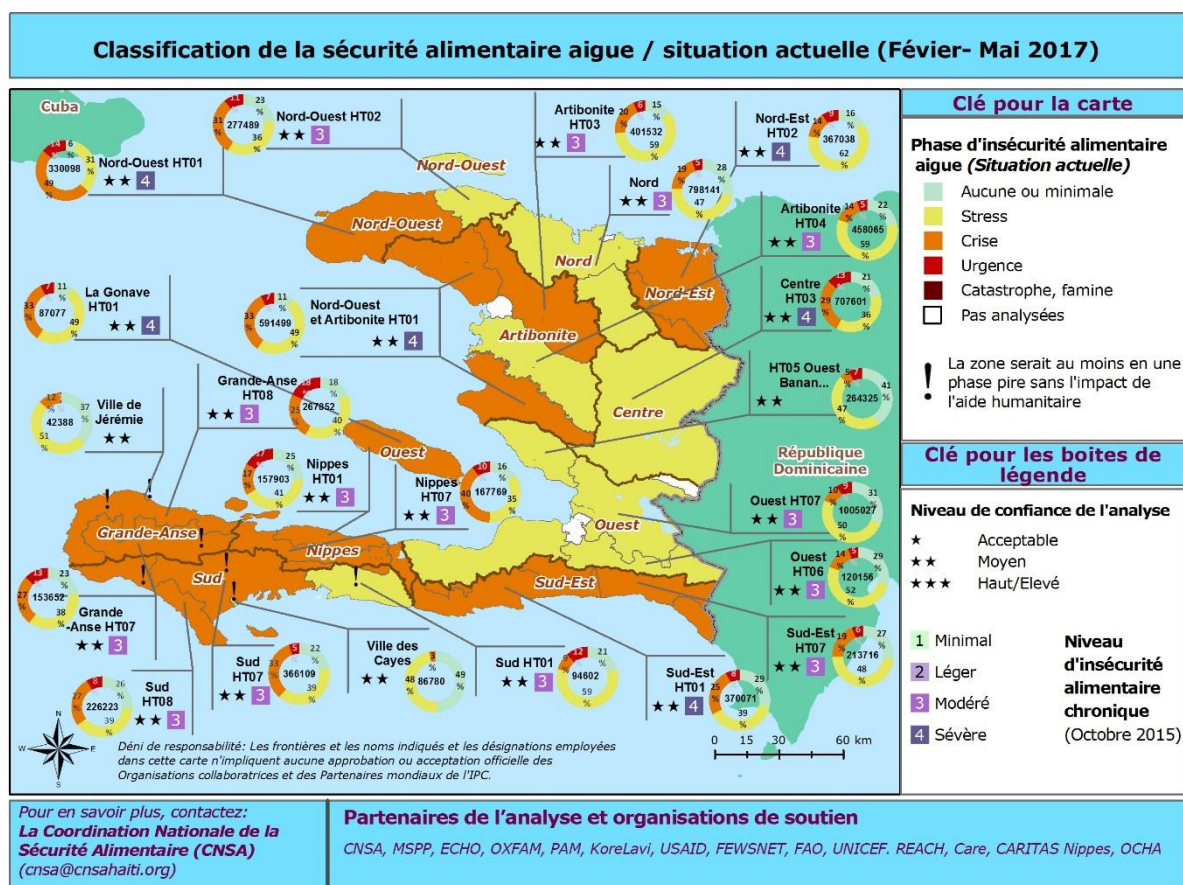
Face à ce constat, les autorités gouvernementales et la communauté humanitaire se sont mobilisés dans la mesure de leurs moyens pour répondre rapidement aux défis. Le présent document présente le contexte actuel, les principales activités réalisées par les partenaires humanitaires, les contraintes et les recommandations.

Contexte actuel de la sécurité alimentaire dans la Grand'Anse

La coordination des interventions dans le secteur de la sécurité alimentaire a été assurée par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) avec l'appui du PAM et de la FAO en tant que co-leads.

Selon la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)¹, la sécurité alimentaire dans la Grand'Anse s'est détériorée drastiquement après le passage de l'ouragan Matthew, au point que suivant l'analyse IPC (classification intégrée de la sécurité alimentaire) réalisée en janvier 2017, le département en entier a été classé en Situation de Crise (Phase 3). Or, avant l'ouragan, la Grand'Anse se trouvait en Situation de Stress Alimentaire (Phase 2).

Plus précisément, selon la carte de classification de la sécurité alimentaire ci-dessous, 18 % des ménages ne présentent pas d'insécurité alimentaire, 40% des ménages sont en situation de stress, 25% en situation de crise et 17% des ménages en situation d'urgence. La ville de Jérémie est la moins affectée avec seulement 12% des ménages en situation de crise.



En mars 2017, les communes Anse d'Hainault, Chambellan, Corail, Moron, Pestel, les Irois, Dame Marie, et Jérémie (zone rurale), particulièrement au niveau des sections et localités les plus enclavées, étaient celles où la situation était la plus préoccupante quant à la détérioration des

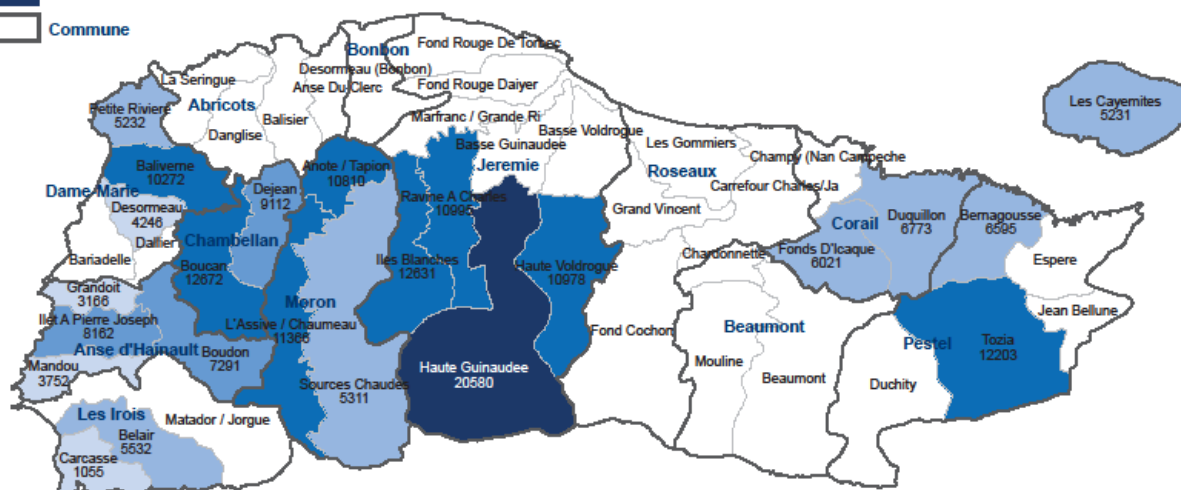
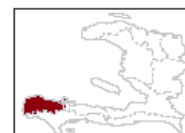
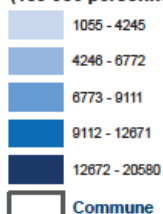
¹ CNSA/MARNDR, Plein feu sur la sécurité alimentaire dans la Grand'Anse, mars 2017

conditions de sécurité alimentaire et nutritionnelle (voir carte ci-dessous). Près de 18 900 personnes, soit près de 43 % de la population totale, se trouvent dans ces zones.

La campagne agricole de printemps 2017 a commencé tardivement dans la Grand'Anse puisqu'elle a débuté en mars, un mois en retard par rapport aux années antérieures. Les premiers semis, notamment de haricot et de maïs ont souffert d'un manque d'eau drastique. De plus, les fortes pluies du mois de mai ont occasionné des inondations dans les plaines, notamment celles de Corail et Abricots, causant la perte de cultures de maïs et haricot dans ces zones.

Haiti, Grand'Anse : sections communales et / ou localités les plus touchées Mars 2017

Nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire
(189 986 personnes soit 43% de la population totale)



Source : CNSA/MARNDR : Plein feu sur la sécurité alimentaire de la Grand'Anse Mars 2017.
IHSI : Estimation de la Population 2015.

Accès aux produits alimentaires

Principales activités réalisées/en cours

PAM

- Phase I : Distribution de 7 982 tonnes de vivres à 123 760 ménages (octobre-décembre 2016).
- Phase II & III : Distribution de 2 556 tonnes de vivres à 26 740 ménages (janvier-mars 2017).
- **Ration par jour/personne** : céréales : 400 gr ; légumineuses : 100 gr ; huile : 32 gr ; sel : 6 gr.

Nombre de ménages assistés par mois							
Département	Commune	Octobre 2016	Novembre 2016	Décembre 2016	Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017
Grand'Anse	Abricots	1 191	2 410	10 843			
	Anse d'Hainault	633	868	7 532		4 615	
	Beaumont	6 600	513	8 234	245	4 231	
	Bonbon	3 853				817	2 118
	Chambellan			5 720		378	
	Corail	500		2 800		900	
	Dame-Marie	5 063		6 697	2 203	2 037	
	Jeremie	15 895	20 088	16 594	135	8 345	
	Les Irois	140		4 479		455	
	Moron		6 421				
	Pestel	2 525	3 923	7 500	800	1 583	2 669
	Roseaux	1 600	2 910	4 717		6 250	
Total		38 000	37 133	75 116	3 383	29 611	4 787

Food for the Poor

- Distribution de 3 000 tonnes de vivres pendant 4 mois (avril/juillet 2017), soit un total de 12 000 tonnes pour 80 000 ménages dans les 13 communes de la Grand'Anse ;
- Riz, maïs, thon, sardines, corned beef, jus ;
- Partenaires : Association des Maires de la Grand'Anse, CARITAS

CARE

- Distribution de coupons alimentaires d'une valeur de 70 USD soit 60 USD pour des produits secs et 10 USD pour produits frais à 1 600 ménages pendant six mois (commune de Jérémie, 1^{ère} et 3^{ème} sections communales).

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

- Distribution de kits alimentaires à 598 familles (octobre – décembre 2016)

Contraintes/défis

- Assurer la sécurité des convois et des sites de distribution ;
- Accès aux localités enclavées ;
- Coordination et renforcement des capacités des partenaires locaux ;
- Ciblage, enregistrement et distribution aux ménages.

Points d'action/recommandations

- Poursuivre le programme de distribution de vivres pour les ménages les plus vulnérables des zones isolées jusqu'à la fin juin 2017 ;
- Poursuivre le monitoring des denrées alimentaires disponibles sur les marchés (disponibilité et prix) ;
- Renforcer les mécanismes de coordination avec l'État et les différents partenaires humanitaires.

Relance de la production agricole, de la pêche, de l'élevage et de l'agroforesterie

Principales activités réalisées

Distribution de semences ou transferts monétaires pour les cultures vivrières

Au début de la saison agricole de printemps 2017, les besoins en semences pour les cultures vivrières ont été comblés à hauteur de 58% des ménages ruraux (42 139 ménages sur 72 000 ménages) :

Communes	FAO /DDA	EPPER Suisse	AMAGA/Food for the poor	CARITAS	IICA	Food for the Poor	CARE	ACTION AID/KAPEGA	CRS (coupons)	Première Urgence	Plan Int	Fédération Internationale Croix Rouge (coupons)	PURPOS-Ambassade Suisse	Nombre total de ménages bénéficiaires
Anse d'Hainault	1500	377	184	350	617	200					140	700	125	4193
Abricots	3333		184		617	200		500					255	5089
Dame-Marie	1533	705	184	250	617	200			1500		50		201	5240
Moron	1533		184		617	200	390						198	3122
Bonbon	1500		184		441	200							54	2379
Jérémie	1533	1350	184	450	1237	400	210						681	6045
Irois			184	300	617	200			1500		100	1300	107	4308
Chambellan			184		617	200	210		1500		231		120	3062
Roseaux		283	184		882	200	390	600					309	2848
corail			184		617	200							122	1123
Beaumont	333		184		1234	200				500			212	2663
Pestel	333		184		1234	200							316	2067
Total	11598	2715	2208	1350	9347	2400	1200	1100	4500	500	521	2000	2700	42139

Remarques: CRS et Fédération Internationale de la Croix Rouge vont distribuer des coupons destinés à l'achat des semences

Food for the Poor: Apporte un appui en matériel et outils agricoles: 600 kits (pelle, houe, machette, beche, pioche)

Le tableau suivant présente le nombre de ménages ayant reçu des semences pour les cultures maraichères dans la Grand'Anse :

Communes	DDA	FAO	AMAGA/Food for the poor	PNUD	Première Urgence	Nombre total de ménages bénéficiaires
Anse d'Hainault	250	1000	300	1200		2750
Abricots	250	2500	300	1000		4050
Dame-Marie	250	1000	300	1800		3350
Moron	250	1000	300	800		2350
Bonbon	250	1500	300	1200		3250
Jérémie	600	1300	300	1980		4180
Irois	250		300	1800		2350
Chambellan	250		300	800		1350
Roseaux	250		300	800		1350
corail	250		300	1200		1750
Beaumont	250		300	800	153	1503
Marfranc				800		800
Pestel	250		300	800		1350
Total	3350	8300	3600	14980	153	30383

Appui aux Groupements de Production Artisanale de Semences (FAO)

- 12 groupements de production artisanale de semences composés de plus de 1 000 personnes ont été formés en production de semences et matériel végétal de plantation de qualité ;
- Au début de la saison de printemps 2017, les groupements ont reçu des semences de base pour reprendre la multiplication et la commercialisation des semences et plants dans le département de la Grand'Anse (voir le tableau ci- après) : 3 tonnes de semences de haricot, 1,2 tonne de semences de pois de souche, 1,8 tonnes de semences de maïs, 1,2 tonnes de semences de sorgho, 960 000 boutures de patate douce et 360 000 boutures de manioc ont été distribuées.

Relance de la pêche (FAO)

- Distribution de matériel de pêche (kits pour la pêche sur Dispositifs de Concentration de Poissons - DCP et kits pour la pêche côtière) en faveur d'environ 1 250 pêcheurs ;
- Distribution de matériel de pêche (moteurs et matériel pour la construction et la réhabilitation de DCP) en faveur des associations de pêcheurs de toutes les communes côtières du département (Jérémie, Abricot, Pestel, Corail, Dame Marie, Anse d'Hainault, Bonbon, Les Irois et Roseaux) ;
- Formation aux associations de pêcheurs sur la mise en place, la gestion et l'entretien des Dispositifs de Concentration de Poisson (DCP), ainsi que sur la gestion et l'entretien des moteurs, des bateaux et du matériel de pêche ;
- Mise en place d'un atelier de réparation des bateaux au niveau départemental.

Appui aux éleveurs (FAO)

- Réhabilitation de la laiterie de Marfranc ;
- 60 vaches seront données aux producteurs de lait de l'association des éleveurs de Marfranc (APWOLEM) ;
- Mise en place des cliniques vétérinaires mobiles pour apporter des soins médicaux aux animaux domestiques (au moins 1 150 animaux dans 8 communes).

Agroforesterie (FAO)

- Appui aux organisations communautaires de base pour l'établissement de pépinières pour la production de plantules destinés à restaurer les systèmes agroforestiers impactés par l'ouragan ;
- 1,2 millions de plantules en cours de production (60% fruitiers et 40% forestiers). L'accent est mis sur l'arbre véritable qui constitue une source d'aliment principale dans la Grand'Anse.

Contraintes/défis

- Comme l'indique le tableau ci-dessous (communes, sections et localités les plus touchées), plusieurs facteurs, tels que la sécheresse et les insectes, ont réduit les rendements des cultures vivrières d'hiver 2016 ;

Communes	Sections communales et/ou localités	Observations générales
Jérémie	2ète haute voldrogue, 3 ^{ème} haute guinaudée, 5 ^{ème} ravine Charles, 6 ^{ème} Iles blanches	Insectes, sécheresse
Corail	Diquillon, Fond d'Icaque	Insectes, sécheresse
Pestel	Iles Caïnites, Bernardgousse, Tozia	Insectes, sécheresse
Moron	Sur les versants sud de la vallée	Cholérine et/ou choléra
Dame Marie	Petite rivière, Baliverne, Desormeaux	Manque d'eau, insectes
Les Irois	Carcasse, Belair	Sécheresse
Anse d'Hainault		Sécheresse, insectes
Chambellan		Sécheresse, insectes

Source : DDAGA CNSA, mars 2017

- De plus, les cultures de printemps ont été frappées par les pluies diluviennes du mois de mai 2017, particulièrement les cultures de haricot qui étaient au stade de maturation avec des risques de germination sur pieds ;
- De nombreuses parcelles sont encore encombrées par des arbres abattus lors du passage de l'ouragan Matthew ;
- 42% des ménages agricoles n'ont pas reçu de semences ;
- De nombreux ménages ayant reçu des transferts monétaires pour l'achat de semences vivrières ont utilisé l'argent pour d'autres fins car les semences n'étaient pas disponibles sur le marché.

Points d'action/recommandations

- Augmenter et diversifier les distributions de semences en ajoutant du matériel végétal de plantation pour les cultures à tubercules (igname, manioc, patate douce, taro), la figue-banane et la banane plantain ;
- Créer des emplois temporaires pour le nettoyage des parcelles encombrées par des arbres avec une emphase sur la valorisation des bois d'œuvre et l'extension des superficies cultivées ;
- Promouvoir l'agriculture familiale de subsistance à base de l'horticulture en mettant en priorité les cultures maraichères et les plants fruitiers ;
- Encourager la production et la plantation massives de plantules pour restaurer l'environnement avec des espèces fruitières (arbres véritables, manguiers, avocatiers, citrus, cerise, noix de cajou) et des cultures d'exportation (café et cacao) ;
- Promouvoir le petit élevage de volaille et de bétail (caprins) avec un accompagnement en soins vétérinaires et en agriculture familiale de subsistance à base de cultures maraichères ;
- Appuyer le relèvement de la filière pêche à travers le remplacement des matériels/équipements de pêche détériorés ou perdus et la conservation et commercialisation des fruits de mer.

Relèvement rapide

La coordination des interventions dans ce secteur a été assurée par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) avec l'appui du PNUD en tant que co-lead.

Principales activités réalisées/en cours

FAO

- Création de 4 262 emplois : 636 emplois pour la réhabilitation de 16 000 ml de pistes agricoles rurales ; 2 205 emplois pour l'aménagement de 37 760 m3 de bassins versants/traitement de versants et de ravines ; 785 emplois pour le curage de 55 500 ml de canaux d'irrigation ;
- Création de 2 500 emplois (cash for work) dans le cadre des travaux de production de plantules dans les pépinières communautaires de 10 organisations communautaires des communes de Bonbon, Abricots, Jérémie, Moron et Dame-Marie ;
- Création de 1 636 emplois verts dans le cadre des travaux de nettoyage de 1300 ha de parcelles d'agriculteurs encombrés par les arbres tombés pendant l'ouragan.

PAM

- 14 603 ménages ont bénéficié de transfert cash (HTG 4 080 par famille) ;
- Des activités «Cash for Work » sont en cours dans la Grand'Anse pour une période de deux mois (mai et juin) avec 10 000 à 20 000 ménages (50 000 à 100 000 personnes).

Gouvernance Locale (PNUD)

- Remplacement des matériels et équipements clés pour les mairies ;
- 12 cartes multirisques élaborées pour le département de la Grand'Anse ;
- Six plans de prévention de risques créés (communes de Dame Marie, Abricots, Moron, Jérémie, Roseaux et Beaumont) ;
- Six plans de relèvement rapide élaborés (communes de Dame Marie, Abricots, Moron, Jérémie, Roseaux et Beaumont) ;
- Évaluation environnementale et en gestion de déchets réalisée dans les communes d'Anse d'Hainault, Abricots, Jérémie, Dame Marie et Beaumont ;
- Formation de 380 brigadiers et d'ingénieurs de la DPC.

Appui aux Organisations Communautaires de Base (PNUD)

- Comité de gestion mis en place aux Abricots pour le suivi et la redevabilité (100% de femmes) ;
- 19 207 emplois de 10 jours créés dans la Grand'Anse dans le cadre de projets « Cash for Work » visant l'enlèvement des débris et la réhabilitation des infrastructures communautaires.

Gestion des déchets (PNUD)

- Projet pilote à Dame Marie et aux Abricots pour le recyclage et la transformation de déchets organiques.

Relance économique (PNUD)

- Projet de relance économique et de relocalisation à Lahaie dans la commune de Dame-Marie (prévu) ;
- 600 personnes touchées à Roseaux à travers des activités de relance économique.

Création de Moyens de Subsistance-Emplois d'Urgence

ACTION AID

- 1 000 femmes cheffes de famille ont reçu des bons d'une valeur de 10 000 gourdes pour relancer leur petit commerce à Roseaux, Beaumont et Abricots ;
- Réhabilitation de cassaverie touchant 300 commerçants et commerçantes pour la relance de leurs activités génératrices de revenus.

ACTED/CARE

- Un total de 3 719 personnes a été touché à travers une activité de « Cash for Work » dans le cadre d'un grand nettoyage communal.

CRS

- 500 personnes ont été touchées à Dame Marie dans le cadre d'activités de « Cash for Work » pour le curage de canaux d'irrigation.

UN WOMEN

- À Anse d'Hainault, Dame-Marie, les Irois, Roseaux, Jérémie, Abricots, UNW a appuyé un total d'environ 1 740 personnes vulnérables dont 80% de femmes.

J/P HRO

- 2 641 personnes ont été touchées dans le cadre d'une activité d'évacuation de débris à Jérémie ;
- 34 168,40 m³ de débris ont été enlevés ;
- 13,3 km de routes ont été réparées/nettoyées ;
- 6 037 emplois journaliers ont été créés.

Contraintes/défis

- Le manque et/ou le retard de financement du HRP, et du secteur relèvement en particulier, risque de mettre en danger les minimales avancées obtenues en maintenant les populations ciblées dans une situation de vulnérabilité socio-économique et dans la dépendance à l'assistance humanitaire. Les activités du secteur proposées dans le HRP visent à jeter les bases du relèvement à moyen et long terme, nécessaires pour reprendre la voie du développement durable ;
- La couverture géographique limitée des actions de relèvement laisse des populations dans le besoin dans les zones les plus reculées et difficiles d'accès ;

- La capacité limitée du secteur à appuyer le leadership national en vue d'assurer la complémentarité et la synergie des actions des partenaires, et faciliter la transition de l'humanitaire vers le relèvement et le développement pour cause de financement ;
- L'harmonisation des approches de ciblage des bénéficiaires ;
- La gestion des déchets par rapport au manque de sites de décharges.

Points d'action/recommandations

- À la demande de la DPC, procéder au nettoyage des routes ;
- Continuer le plaidoyer auprès des bailleurs de fonds ;
- Améliorer la méthodologie de ciblage des bénéficiaires ;
- Rechercher une meilleure synergie et complémentarité avec les partenaires ou agences sœurs ;
- Appuyer les municipalités dans la recherche de pistes pour la gestion de déchets ;
- Travailler avec les organisations communautaires de base dans la mise en place d'activités de création d'emplois comme le « Cash for Work ».

Nutrition

La coordination des interventions dans ce secteur a été assurée par le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) avec l'appui de l'UNICEF en tant que co-lead.

À l'accès difficile à la nourriture s'ajoute l'inaccessibilité financière et physique aux services de santé, conditions favorables pour une montée en flèche de la Malnutrition Aigüe Sévère (MAS), si rien n'est fait.

Principales activités réalisées

- Réalisation d'un programme de cantines scolaires par le PAM (voir tableau ci-dessous) ;

Rapport de Distribution Departement Grand Anse										
Mois	Nbre d'Ecoles	Nbre de Beneficiaires			Produits Distribués				Total	Niveau
		Filles	Garcons	Total	Riz	Pois	Huile	Sel		
Septembre-Octobre2016	110	13178	15087	28265	72.556	18.063	6.049	3.037	99.705	Prescolaire, 1er et 2eme Cycle Fondamental
Fevrier- Mars 2017	103	13387	15288	28675	113.219	27.9	9.309	4.7	155.13	
Total		26565	30375	56940	185.775	45.963	15.358	7.737	254.83	

- Surveillance nutritionnelle à travers des dépistages actifs et la détection précoce des enfants malnutris ;
- Prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aigüe modérée et sévère, y compris ceux avec des complications médicales ;
- Prévention de la malnutrition chez les jeunes enfants (0-2 ans) par la promotion des bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (allaitement maternel et alimentation complémentaire) et la fortification à domicile avec les poudres de

micronutriments (6-23 mois) et chez les femmes enceintes et allaitantes par la supplémentation en fer et acide folique ;

- Dépistage de masse de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans dans 10 communes du département ;
- Appui à la coordination sectorielle par la mise en place d'une plateforme de rencontres mensuelles ;
- Cartographie des interventions et des acteurs de nutrition pour éviter les chevauchements et les gaps ;
- Quatre partenaires (FONDEFH, SCI, HHF, MDM) ont fourni un appui intense au Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) pour la restauration des services de nutrition avec 24 sur 26 programmes thérapeutiques ambulatoires (PTA) rendus fonctionnels ; deux unités de stabilisation nutritionnelle (USN) fonctionnelles, et la mise en place de 16 PTA mobiles ;
- Nombre de bénéficiaires de novembre 2016 au 16 avril 2017 :
 - Nombre d'enfants de 6-59 mois avec MAS traités : 707
 - Nombre d'enfants de 6-59 mois avec malnutrition aigüe modérée (MAM) traités : 1 625
 - Nombre d'enfants de 6-23 mois supplémentés en micronutriments multiples : 9 445
 - Nombre de femmes enceintes/allaitantes supplémentées en fer/acide folique : 6 731

Principales activités en cours ou à venir

- Surveillance nutritionnelle à travers des dépistages actifs et la détection précoce des enfants malnutris ;
- Prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aigüe modérée et sévère, y compris ceux avec des complications médicales ;
- Prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 2 ans par la promotion des bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et la fortification à domicile de l'alimentation complémentaire avec les poudres de micronutriments (6-23 mois) et chez les femmes enceintes et allaitantes par la supplémentation en micronutriments ;
- Appui à la coordination sectorielle avec des rencontres mensuelles ;
- Plaidoyer en faveur de la distribution des semences pour la réduction de l'insécurité alimentaire dans les ménages agricoles par le soutien à la relance agricole ;
- Préparation, alerte et réponse en cas d'urgence (plan de contingence) ;
- Programme intégré de réduction de mortalité chez les enfants malnutris et les risques qui influent sur la vulnérabilité des enfants à la séparation et à la violence en soutenant des interventions intégrées de nutrition, santé et de protection dans les zones affectées.

Contraintes/défis

- Défis logistiques pour les zones difficiles d'accès versus référence des cas de malnutrition vers les structures de prise en charge, approvisionnements, supervisions ;

- Manque de données actualisées et représentatives du département et des communes sur la situation nutritionnelle post-ouragan (dernière enquête SMART² réalisée en juillet 2016) ;
- Faible intégration intersectorielle (santé, nutrition, sécurité alimentaire, WASH, protection, éducation) ;
- Partage insuffisant des informations et données programmatiques de nutrition des différents acteurs ;
- Ressources insuffisantes (humaines, matérielles et financières) au niveau des structures de santé ;
- Manque de capacités des partenaires locaux (préparation à l'urgence).

Points d'action/recommandations

- Réaliser une enquête SMART afin d'obtenir une image actualisée de la situation nutritionnelle ;
- Systématiser le dépistage actif communautaire pour la détection précoce des enfants malnutris et la mise en place d'un système de suivi des références et contre-références ;
- Augmenter la couverture de la prise en charge de la malnutrition aigüe en particulier dans les zones difficiles d'accès à travers la mise en place de services décentralisés (PTA communautaires) pour augmenter la couverture ;
- Étendre le programme de cantines scolaires dans les zones isolées et améliorer la qualité de la ration alimentaire en considérant l'ajout de poudres de micronutriments dans la ration préparée ;
- Fournir une ration alimentaire aux accompagnants des enfants hospitalisés dans les unités de stabilisation nutritionnelle (USN) pour malnutrition sévère avec complications ;
- Fournir une ration familiale saisonnière ciblée pour compléter les aliments nutritionnels spécialisés pour les enfants de 6 à 23 mois et les femmes enceintes et allaitantes ;
- Promouvoir les synergies intersectorielles au niveau communautaire pour améliorer le niveau de connaissance des mères et gardiennes d'enfant sur les pratiques familiales clés en lien avec l'alimentation des nourrissons et jeunes enfants, l'hygiène et la prévention des maladies ;
- Promouvoir le partage des données de tous les partenaires de nutrition et consolider cette information au niveau départemental.

	CIBLE	QUANTITE PAR MOIS PAR PERSONNE/FAMILLE (kg)	QUANTITE (tonne) pour 4 mois
CSB ++	Enfants 6 a 23 mois	3	243
CSB+	Femmes enceintes et allaitantes	6	450
Huile	Femmes enceintes et allaitantes	0,6	45
Céréales	Famille	25	1 873
Légumineuses	Famille	6,2	468
Huile	Famille	2,1	159

² SMART : Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions – Mesure de la Mortalité, du Statut Nutritionnel (et de la Sécurité Alimentaire) en Situations de Crise

ABRIS/BNA

La coordination des interventions dans le secteur Abris/BNA a été assurée par la DPC avec l'appui de l'OIM en tant que co-lead.

Selon le PDNA, 236 882 unités de logement ont été affectées par l'ouragan Matthew au niveau national, principalement dans les zones rurales. Parmi celles-ci, plus de 103 907 sont estimées avoir été détruites (44%), 99 975 fortement endommagées (42%), 11 500 (4%) faiblement endommagées et 21 500 inondées. Selon le rapport sectoriel logement du PDNA, 20 058 maisons ont été fortement endommagées et 67 218 détruites seulement en Grand'Anse.

Principales activités réalisées

Afin d'assurer la santé, la sécurité et la dignité des femmes, filles, garçons et hommes affectés par l'ouragan Matthew avec des solutions rapides et ciblées en Abris & Biens Non Alimentaires (BNA), les produits suivants ont été distribués jusqu'au mois de mai 2017 (source 4W) :

- 170 040 ménages ont reçu des bâches ou des kits abris d'urgence ;
- 28 280 ménages ont reçu des couvertures ;
- 16 982 ménages ont reçu des kits de cuisine ;
- 76 304 ménages ont reçu des kits d'hygiène.

Les partenaires du secteur logement sont en train d'apporter des solutions durables pour éviter le déplacement chronique et prolongé des populations et pour contribuer au rétablissement rapide des communautés affectées sur leur lieu d'origine.

Selon les informations reçues via le 4W, 14 acteurs mettent actuellement en œuvre des projets ciblant 29 931 ménages dans 10 communes du département : ces projets incluent des activités de sensibilisation, formations et guides techniques pour une reconstruction plus sûre, soutien à la location, réparation et renforcement de maisons, reconstruction de maisons, appui à l'auto recouvrement pour la réparation et la reconstruction. Dans ce contexte :

- 15 204 ménages ont reçu des kits d'outils ;
- 3 723 ménages ont reçu des kits de tôles ;
- 1 667 ménages ont bénéficié ou bénéficient actuellement de projets de construction de maisons ou de réparation/renforcement de maisons endommagées.

Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

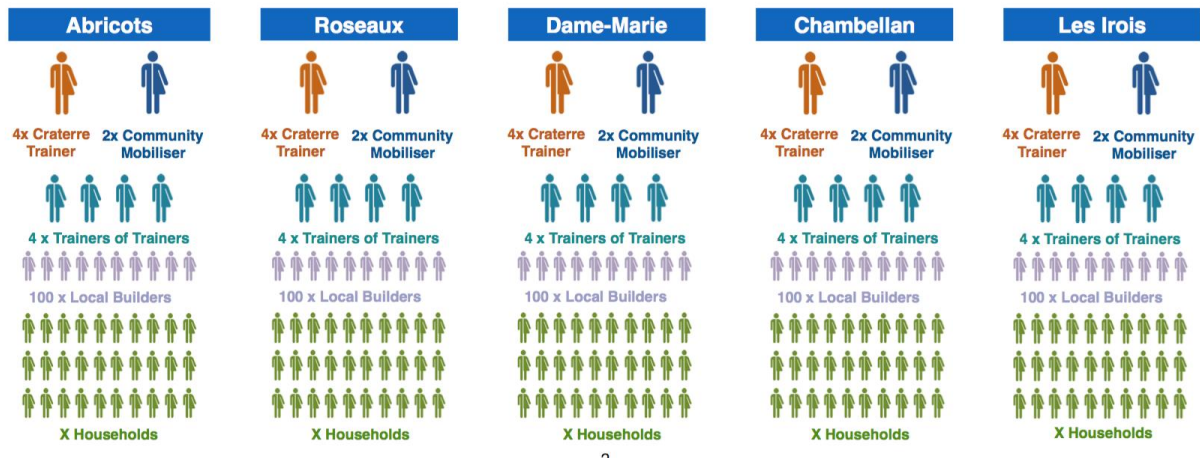
- 16 248 bâches, 4 450 kits d'abri d'urgence, 1 771 couvertures, 5 434 kits de cuisine et 10 186 moustiquaires ont été distribués dans la Grand'Anse bénéficiant à 13 554 ménages.

Principales activités en cours ou à venir

- Environ 24 000 ménages sont inclus dans les interventions planifiées par les partenaires pour les mois à venir et déjà financées. Compte tenu des besoins identifiés par le PDNA, 60% des ménages ayant une maison détruite ou endommagée (90 950) seront touchés par les interventions en cours et planifiées ;
- **Reconstruire plus sûrement** : Dans le cadre de la réponse à l'ouragan Matthew, l'OIM compte mettre en œuvre une campagne de sensibilisation publique autour de messages clés en Reconstruction Plus Sûre (Building Back Safer). Cette campagne, en créole, vise à la

diffusion de messages de masse déjà identifiés par le groupe de travail sectoriel abris/logement aux communautés les plus vulnérables impactées par l'ouragan, en priorité dans les départements de la Grand'Anse, du Sud et des Nippes (voir schémas ci-dessous).

- **Centres de formation satellites** : Ces centres offriront des formations de deux semaines en techniques de construction locales améliorées pour la réparation des toitures. Tous les partenaires pourront soumettre la candidature des 'boss' charpentiers avec lesquels ils travaillent (voir schéma ci-dessous).



**le nombre de formateurs peut varier selon le nombre d'apprenants.*

Contraintes/défis

Une enquête en ligne réalisée à la mi-février auprès de l'ensemble des partenaires du groupe de travail a permis d'identifier les capacités sectorielles restantes, les activités planifiées, et les défis pour la suite de la réponse.

- **Des stocks de matériel d'Abris et de biens non alimentaires très limités pour répondre à de potentiels nouveaux besoins d'assistance d'urgence** : Avec la fin de la phase d'urgence et la clôture du pipeline humanitaire, les partenaires humanitaires ne pourraient sans doute pas répondre à de nouveaux besoins d'urgence. En l'absence d'engagement rapide et conséquent des acteurs du développement, le pipeline matériel d'abris d'urgence et de biens non alimentaires devra être rouvert compte tenu de la durée de vie des bâches distribuées et du début de la saison cyclonique en juin.
- **Contraintes pour le soutien au relèvement des communautés** :
 - La complexité du cadre foncier des terrains pour rebâtir ;
 - Les difficultés logistiques comme l'approvisionnement en matériaux de construction ;
 - L'accès aux communautés les plus éloignées ;
 - La réduction des risques pour les communautés les plus exposées aux désastres naturels.
- **Manque de ressources disponibles pour la phase de relèvement et pour une réponse à l'échelle des besoins** : L'évaluation des Besoins Post-Catastrophe/PDNA³ publiée en février 2017 estime que 236 882 logements en Haïti ont été affectés dont 103

907 ont été complètement détruits et 99 975 fortement endommagés par l'ouragan Matthew. Afin de permettre aux populations sinistrées de se reloger dans de meilleures conditions, un ensemble de mesures et de dispositions a été envisagé. Cependant, les ressources sont insuffisantes pour soutenir la programmation engagée et planifiée pour le relèvement et la reconstruction. Le manque de ressources est particulièrement saillant pour les partenaires haïtiens qui ont joué jusqu'ici un rôle critique dans la provision de l'assistance d'urgence. Les projets en cours offrent un soutien important au processus de relèvement rapide à travers les activités de réparation et de support à l'autoréparation. Ces activités sont extrêmement importantes dans une perspective de renforcement de la résilience des communautés en vue de la prochaine saison cyclonique. De plus, les partenaires du secteur mettent en œuvre des activités d'appui technique, d'appui au loyer, de formations et sensibilisation sur la reconstruction plus sûre. Des ressources encore limitées sont mobilisées pour la construction de nouveaux logements pour les plus vulnérables.

- **Pour une reconstruction plus sûre dans les communautés d'origine :** L'ouragan a durement impacté les conditions de logement et la résilience des communautés affectées après deux ans de sécheresse et étant donné le niveau de pauvreté élevé. Il est essentiel de les soutenir dans leur dynamique de relèvement. Ceci doit se faire prioritairement dans les communautés d'origine, pour une reconstruction plus sûre et un renforcement de leurs capacités d'ici la prochaine saison cyclonique. Le processus de relèvement actuel en abris/logement indique que les communautés reconstruisent avec des ressources minimums et avec des méthodes semblables ou moindres à avant l'impact de l'ouragan. Cela renforce la faiblesse des structures, et la dégradation de la résilience des communautés affectées à de futurs désastres. La stratégie du groupe de travail abris/logement vise donc à s'assurer qu'il y ait une approche sectorielle cohérente pour renforcer la sensibilisation et la dissémination des principes et messages clés en Reconstruction Plus Sûre, afin que les communautés et le pays puisse mieux se relever et se préparer à de futurs désastres. Cette approche doit être considérée comme une priorité pour les programmes de sensibilisation, de formation et de soutien au relèvement. Les trois groupes prioritaires de messages définis incluent (1) la question du site, (2) la conception et la planification (choix maintenant et sur le long terme), et (3) la structure (corps et toiture, d'en bas jusqu'en haut).

Coordination et Gestion de Camps / Suivi du déplacement

La coordination des interventions dans ce secteur a été assurée par l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP) avec l'appui de l'OIM en tant que co-lead.

Suite à l'ouragan Matthew, de nombreux ménages se sont réfugiés dans des centres d'évacuation (écoles, églises, etc.). Actuellement, la plupart d'entre eux sont retournés dans leurs zones d'origine, soit de façon spontanée soit grâce à l'assistance des partenaires au retour des familles déplacées.

Fin mai 2017, 488 ménages demeuraient déplacés dans 12 sites dans la Grand'Anse, dont 6 sont des centres d'évacuation et 7 sont des camps spontanés.

Les familles toujours déplacées sept mois après le passage de l'ouragan se trouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité en raison de l'érosion de leur résilience aux aléas naturels, en particulier les déplacés qui habitent dans des abris de fortune dans des camps non-planifiés.

Le tableau suivant présente les sites de déplacement qui demeurent ouverts en Grand'Anse à la fin du mois de mai :

	Site	SSID	Categorisation	Menages	Personnes	Status	Closure Status	Dept.	Commune
1	Site château	811_01_S016	Camp-like settlement	28	134	Open	At risk of eviction	Grande Anse	Jeremie
2	Site Vertigo	811_04_S010	Camp-like settlement	10	57	Open	Waiting for assistance	Grande Anse	Jeremie
3	Kafou Diri	811_04_S011	Camp-like settlement	56	197	Open	Waiting for assistance	Grande Anse	Jeremie
4	Site Versay	811_04_S013	Camp-like settlement	67	412	Open	Waiting for assistance	Grande Anse	Jeremie
5	Ecole Chretienne	811_09_S039	Evacuation center	9	24	Open	Ongoing assistance (JP/HRO)	Grande Anse	Jeremie
6	Ecole Nationale de Gabriel	821_03_S001	Evacuation center	1	6	Open	Ongoing assistance (IFRC)	Grande Anse	Anse D'Hainault
7	Latanier	822_01_S008	Camp-like settlement	24	78	Open	Waiting for assistance	Grande Anse	Dame Marie
8	Cite Mathieu	822_01_S010	Camp-like settlement	21	76	Open	At risk of eviction	Grande Anse	Dame Marie
9	Lycee Germain Semersier Cour	822_01_S011	Camp-like settlement	105	225	Open	Ongoing relocation (IOM)	Grande Anse	Dame Marie
10	Step by step Ecole Classique de Laye	822_04_S003	Evacuation center	45	167	Open	Planned assistance (IOM)	Grande Anse	Dame Marie
11	Ecole Nationale de Laye	822_05_S004	Evacuation center	102	390	Open	Planned assistance (IOM)	Grande Anse	Dame Marie
12	Centre de sante St Joseph	823_03_S004	Evacuation center	20	50	Open	Waiting for assistance	Grande Anse	Les Irois
			TOTAL	488	1816				

Principales activités réalisées

Centres d'évacuation

- 201 centres d'évacuation ont été inventoriés par les équipes de la Matrice du Suivi du Déplacement (DTM en anglais) (OIM + DPC), dont 47 ont été enregistrés ;
- Les partenaires ont fourni de l'appui au retour à plus de 2 000 ménages dans leurs zones d'origine dans le département de la Grand'Anse. Ces interventions coordonnées ont permis de relocaliser la majorité des personnes déplacées avant la prochaine saison cyclonique ;
- 5 sites de déplacement sont actuellement ciblés par des partenaires pour fournir de l'assistance aux familles déplacées pour retourner dans leurs zones d'origine.

Flux de déplacement

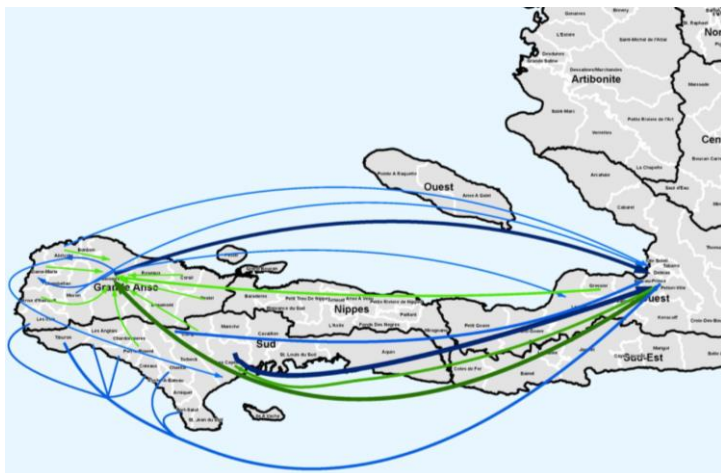
- Lors du suivi régulier du déplacement, les équipes DTM (OIM + DPC) ont constaté une tendance de déplacement vers les zones urbaines : 56% des personnes enquêtées dans des stations de bus des départements du Sud et la Grand'Anse se déplacent vers la zone métropolitaine de Port au Prince et 30% vers Jérémie et Les Cayes.

Nouveaux sites

- Dès mars 2017, 7 nouveaux sites spontanés non-planifiés ont été identifiés dans la Grand'Anse (voir tableau dans la page précédente). Les équipes DTM continuent à assurer le suivi de ce déplacement. Afin d'identifier les raisons du déplacement et les contraintes au retour dans les zones d'origine, une Enquête d'Intention de Retour (EIR) a été pilotée dans les 4 camps du département de la Grand'Anse et les résultats ont été partagés avec les partenaires ;
- Une intervention pilote aura lieu dans un camp à Dame Marie, afin de fournir un appui au retour des personnes déplacées dans ce site dans le cadre des interventions abris déjà existantes dans la zone.

Contraintes/défis

- Tendance de déplacement des zones rurales vers les zones urbaines ;
- Les zones rurales ont été les plus touchées mais l'assistance s'est concentrée plutôt dans les zones urbaines et semi-urbaines ;
- Facteurs d'attraction (pull factors) : promesses d'assistance faites à la population déplacée ;
- Manque de financement des solutions durables pour les familles déplacées.



Points d'action/recommandations

- Traiter les causes du déplacement dans les zones d'origine (la stratégie du secteur recommande de ne pas fournir d'assistance isolée aux personnes dans un site mais des solutions durables dans les zones d'origine) ;
- Les efforts de relèvement rapide doivent s'effectuer par le biais d'une approche intégrée (reprise des activités agricole / moyens de subsistance, eau et assainissement, santé, protection, éducation) dans les zones d'origine ;
- Communication avec les communautés lors du processus d'assistance.

Stratégie recommandée :

1. Identification des zones origine, causes du déplacement et obstacles au retour (EIC) ;
2. Evaluation multisectorielle dans les zones d'origine ;
3. Consensus entre les partenaires/secteurs sur l'intervention ;
4. Enregistrement ;
5. Identification des cas de protection/référencement pour la prise en charge ;
6. Réponse (dans les zones d'origine).

Santé

La coordination des interventions dans ce secteur a été assurée par le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) avec l'appui de l'OPS/OMS en tant que co-lead.

Il a été estimé que 470 000 personnes avaient été affectées par le manque d'accès aux services de santé de base : inaccessibilité des structures de soins (chutes d'arbres, inondations, etc.), détérioration des institutions sanitaires, destruction des intrants ou insuffisance voire absence de ressources humaines.

Parallèlement, une évaluation exhaustive des dégâts structurels et infrastructurels des établissements de soins a été réalisée par le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) et ses partenaires. Dans les départements du Sud et de la Grand'Anse, 34 établissements sanitaires (33%) ont été moyennement ou grandement affectés.

Grâce à la coordination étroite entre le niveau central et départemental du MSPP et ses partenaires, le nombre de bénéficiaires directs est chiffré à 470 000 personnes pour la Grand'Anse.

Principales activités réalisées

OPS/OMS

Sous la direction du MSPP, et en étroite collaboration avec l'OPS/OMS, le secteur santé s'est attaché, dans un premier temps, à faciliter l'accès aux soins des victimes en organisant les évacuations ou en facilitant la venue d'équipes médicales d'urgence pour assurer la prise en charge chirurgicale des cas les plus critiques. Le secteur santé s'est ensuite impliqué à restaurer l'accès aux soins des populations affectées à travers le déploiement de cliniques mobiles dans les zones reculées et l'approvisionnement en intrants médicaux, par voies terrestre, aérienne et maritime, à plus de 80 institutions sanitaires.

Suite à cet état des lieux, 10 structures de santé ont été réhabilitées par l'OPS/OMS et ses partenaires. Parmi ces réhabilitations citons notamment la réfection de la toiture de l'hôpital communautaire de référence de Dame Marie et la réparation du bloc opératoire de l'hôpital départemental de Jérémie.

À titre préventif (compte tenu du risque de flambées de paludisme suite au passage de Matthew), l'OPS/OMS a procédé à la distribution de 1 500 moustiquaires dans 13 institutions sanitaires dans les zones à risque de flambée dans la Grand'Anse.

Tous les 17 centres de prise en charge du choléra de la Grand'Anse ont été endommagés ou détruits par l'ouragan, affectant fortement la prise en charge des malades et entraînant une augmentation des cas et des décès. En effet, en octobre 2016, 49% des cas suspects de choléra dans le pays provenaient des départements du Sud et de la Grand'Anse contre 11% le mois précédent.

Pour faire face à cette augmentation de cas suspects, sous la coordination du MSPP et avec l'appui de l'OPS/OMS, de l'UNICEF et des partenaires, des centres temporaires de traitement du choléra ont été installés et approvisionnés en intrants et équipements et des ressources humaines additionnelles ont été mises à disposition. 7 partenaires ont réhabilité 16 structures de prise en charge du choléra dans la Grand'Anse.

Dès le mois d'octobre, l'OPS/OMS a renforcé la surveillance épidémiologique par la réactivation de salles de situation et l'appui à la collecte, l'analyse et la diffusion des données. Un appui a également été apporté aux investigations de terrain et au contrôle des flambées.

Les directions sanitaires de la Grand'Anse ont été pourvues en matériels de prélèvement et moyens de transport.

Si la réponse humanitaire en santé a été immédiate, appropriée et coordonnée, elle laisse aujourd'hui le département en attente d'activités de relèvement dédiées au rétablissement durable du système de santé. Celles-ci ne devront pas se restreindre à la seule réhabilitation des établissements sanitaires mais inclure également la restauration de l'accès aux soins pour l'ensemble de ces populations.

Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- 3 935 personnes touchées par des formations et autres services de premiers secours dans le département de la Grand'Anse ;
- 150 kits de premiers secours distribués à 7 comités locaux de la Croix-Rouge Haïtienne dans le département de la Grand'Anse pour faciliter leurs activités de premiers secours ;
- 140 personnes formées sur l'appui psychosocial dans le département de la Grand'Anse ;
- 3 935 personnes, y compris 1 277 élèves, touchés par des activités d'appui psychosocial dans le département de la Grand'Anse ;
- 2 500 personnes touchées par des activités de prévention des maladies liées à l'eau, transmissibles par des vecteurs, et sexuellement transmissibles dans le département de la Grand'Anse ;

- Plus de 1 500 personnes reçues par les équipes de réponse d'urgence de la Croix-Rouge dans les cliniques mobiles installées dans le département de la Grand'Anse entre octobre et décembre 2017.

WASH

La coordination des interventions dans ce secteur a été assurée par la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) avec l'appui de l'UNICEF en tant que co-lead.

Sept mois après le passage de l'ouragan Matthew, les besoins qu'exprime la population de la Grand'Anse concernent en priorité les moyens de subsistance, l'accès à l'eau et l'assainissement, la construction d'abris ou encore la sécurité alimentaire. Par ailleurs, dans certaines zones on constate une résurgence de cas de choléra accentuée par une difficulté d'accès aux soins (infrastructures détériorées, difficultés d'accès, manque de personnel soignant, etc.).

Principales activités réalisées

- Production d'eau à travers des Unités de Traitement de l'Eau ;
- Distribution d'eau traitée aux populations par des camions citernes ;
- Sensibilisation aux comportements d'hygiène, y compris les risques liés au lavage des mains dans les zones touchées par l'ouragan ;
- Distribution de kits d'hygiène ;
- Réhabilitation de blocs sanitaires et de points d'eau dans des écoles endommagées par l'ouragan ;
- Mise en place d'équipes mobiles d'urgence pour la prévention dans les zones de choléra.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs de performance et l'état d'avancement.

Indicateurs de Suivi de la Performance Humanitaire		Progrès du secteur			Progrès de l'UNICEF		
		Cible	Progrès	%	Cible	Progrès	%
Choléra	# de personnes atteintes par le cordon sanitaire fourni par les équipes d'intervention rapide	1,650,000	137,290	8%	1,237,500	137,290	
	% de tous les cas de choléra identifiés auxquels une réponse est apportée en moins de 48 heures avec un paquet de lavage main complet	75%	77%	n/a	75%	77%	n/a
WASH	# de personnes pourvues en eau potable pour consommation/ boisson, cuisson et hygiène personnelle	380,000	112,975	30%	150,000	112,975	75%
	# de personnes sensibilisées aux comportements d'hygiène y compris les risques liés aux lavages des mains	615,000	23,250	4%	150,000	23,250	16%

# de personnes ayant accès à un assainissement sécurisé y compris l'assainissement durable et les stratégies alternatives	45,000	31,975	71%	40,000	31,975	80%
---	--------	--------	-----	--------	--------	-----

Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- 15 975 familles ont reçu des kits d'hygiène entre octobre et décembre 2016 dans le département de la Grand'Anse et des campagnes de promotion de l'hygiène ont été mises en œuvre ;
- Le Mouvement a facilité l'accès à l'eau potable dans le département de la Grand'Anse en réhabilitant les réseaux ruraux de distribution d'eau potable, en réparant des pompes manuelles et en aménageant des sources et puits d'eau.

Principales activités à venir

- Sensibilisation de la population sur les risques sanitaires liés à l'eau et à l'assainissement ;
- Actualiser et vulgariser le dépliant de poche plan de réponse de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement/UNICEF ;
- Aménager la grande source de la Digue à Jérémie pour arrêter progressivement l'approvisionnement en eau par camion et désinstaller progressivement les réservoirs souples de stockage de l'eau ;
- Identifier et réhabiliter ou construire des points d'eau (puits, systèmes d'eau potable et assainissement, forages...) en développant une approche WASH-Environnement ;
- Appuyer l'Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement (OREPA) pour l'acquisition d'une zone de gestion des excréta à Jérémie et environs ;
- Renforcer/redynamiser les capacités des techniciens en eau potable et assainissement et les comités d'approvisionnement en eau potable et assainissement/comités de gestion des infrastructures WASH ;
- Appuyer les interventions WASH de relèvement (WASH santé, WASH nutrition, WASH écoles, WASH communautés) ;
- Orienter les financements WASH vers les zones à risque de choléra du type adduction d'eau potable et latrines communautaires durables ;
- Marketing social des produits et services WASH (aquajif, Gadyen dlo, Klorfasil PUR sachets, Aquatabs, etc.) ;
- Actualiser les plans de contingence, stocks de contingence et plans stratégiques de réponse aux urgences ; réaliser une cartographie multirisque et organiser des exercices de simulation de la réponse au niveau terrain.

Contraintes/défis

- Le niveau de défécation à l'air libre était élevé avant l'ouragan dans les départements les plus affectés (entre 32 et 50%, Joint Monitoring Programme 2015). Cette situation est aggravée aujourd'hui par la destruction des habitats et le regroupement de personnes qui génèrent un risque sanitaire élevé ;
- Gestion et élimination contrôlées (si possible in situ) des excréta dans les lieux d'accueil ;

- Lors de l'appui à la réinstallation/reconstruction des maisons, la toilette doit faire partie du paquet d'assistance accompagnée d'une sensibilisation sur sa bonne utilisation (communication et coordination avec les Mairies et les partenaires concernés).

Points d'action/recommandations

- Arrêter l'approvisionnement en eau traitée par camions citernes et désinstaller progressivement les réservoirs d'eaux souples avec l'aménagement de la grande source de la Digue à Jérémie ;
- Appuyer les interventions WASH de relèvement ;
- Orienter les financements WASH dans les zones à risque de choléra ;
- Renforcer la coordination sectorielle ;
- Actualiser le plan de contingence WASH.

Protection de l'enfance

La coordination des interventions dans le sous-secteur de la protection de l'enfance a été assurée par l'Institut de Bien-Être Social et de Recherche (IBESR) avec l'appui de l'UNICEF en tant que co-lead.

La précarité socio-économique et le manque d'accès aux services, notamment à l'éducation, constituent les motivations majeures du placement des enfants et de la séparation familiale, qui favorisent l'exposition au risque de violences, abus, négligence et exploitation pour les enfants. Avant le passage de l'ouragan Matthew, la Grand'Anse était l'un des départements avec le plus haut taux de séparation familiale. La décapitalisation entraînée par l'ouragan et son impact sur les services sociaux a aggravé cette tendance.

Une évaluation des besoins menée en novembre 2016 dans les abris temporaires accueillant des familles affectées par l'ouragan (dont 57% de familles dirigées par des femmes) a fait ressortir les éléments suivants :

- Près de 10% de ces familles indiquent envisager de se séparer de leurs enfants en les envoyant chez des proches ou chez des tiers dans l'espoir qu'ils puissent accéder à l'école ;
- 5% de ces familles ont été approchées par des tiers leur proposant de leur remettre leurs enfants.

Le risque de maltraitance, de violences et de grossesses précoces chez les filles est particulièrement élevé, notamment dans ces écoles/abris. Dans ce contexte, la prévention et la réponse aux séparations familiales constituent l'un des axes principaux de la réponse à l'ouragan Matthew en protection de l'enfance.

Les interventions dans les départements de la Grand'Anse visent à :

- Soutenir les familles vulnérables (à travers un accompagnement psycho-social, un soutien à l'accès aux services sociaux et à la recapitalisation via une approche voucher ou cash) afin d'atténuer l'impact de l'ouragan et de diminuer l'exposition des enfants à la violence, aux mauvais traitements et à la négligence ;
- Assurer la prise en charge des enfants victimes (y compris la violence basée sur le genre/VBG) et à risque de violence et rupture familiale (assistance médicale et psychosociale) ;

- Répondre aux besoins des enfants sans protection parentale : prise en charge des enfants non accompagnés et réunification familiale ;
- Améliorer l'accès aux services sociaux y compris à une éducation de qualité pour les enfants en dehors du système scolaire.

Partenariats :

- Deux ONGs nationales : IDETTE (en cours), Fanm Deside (en cours) ;
- Trois ONGs internationales : Mdm (en cours), Save the Children (partenariat a pris fin) et Plan (partenariat a pris fin) ;
- Partenaires institutionnels : Institut du Bien-Être Social et de Recherches (IBESR), Brigade de Protection des Mineurs (BPM), Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique (MJSAC).

Principales activités réalisées

- Réponse d'urgence en maisons d'enfants pour éviter la séparation secondaire : 17 maisons d'enfants appuyées en nourriture et BNA soit 627 enfants ;
- Paquet d'assistance pour près de 650 familles devant permettre de soutenir les familles les plus vulnérables et prévenir la séparation familiale. Ce paquet d'assistance a pris plusieurs formes : don en matériel de reconstruction des maisons ; activités génératrices de revenus (donations bétail ; développement petit commerce ; donation semence et outils agricoles) ;
- 30 espaces amis des enfants mis en place, dont 13 mobiles, pour toucher les enfants des localités difficiles d'accès : 5 925 enfants au total ont assisté à des activités psychosociales et récréatives. 716 d'entre eux ont été identifiés comme vulnérables et ont bénéficié de prise en charge médicale, suivi familial et réinsertion scolaire ;
- Activités de formation des leaders communautaires et de points focaux de protection dans les communautés pour sensibiliser sur les cas de protection de l'enfant et développement des moyens d'alerter et référer les cas identifiés ;
- Coordination et renforcement de la capacité de l'IBESR ;
- Activités SGBV : identification et référencement de cas de VBG par Fanm Deside.

Principales activités à venir

- Continuité des activités de soutien aux familles vulnérables pour prévenir la séparation familiale : paquet d'assistance incorporant un paquet minimum de documentation sociale, assistance socio-économique en voucher ou en kit et un paquet complémentaire pour les familles des enfants les plus vulnérables : soins médicaux, réinsertion scolaire, assistance aux victimes de violence ;
- Approche intégrée Protection de l'Enfance/Santé/Nutrition pour réduire le risque de mortalité chez les enfants atteints de malnutrition sévère et modérée et les risques qui influent sur la vulnérabilité des enfants à la séparation et à la violence ;
- Volet VBG : identification et référencement par organisations à base communautaire (Fanm Deside, SOFA) et prise en charge médicale (Médecins du Monde) ;
- Accent sur l'intégration de la protection et des critères de vulnérabilité protection au sein des autres secteurs avec un accent sur la santé, l'éducation, la nutrition, le WASH, les abris ;

- Engagement avec les partenaires de la santé et le ministère pour renforcer leurs capacités d'identification, de référence et de gestion des cas d'enfants vulnérables et de victimes de violence ;
- Renforcement des systèmes de référencement et des capacités d'alerte au niveau local ;
- Renforcement de l'implication du MJSAC pour la mise en place d'un réseau de volontaires dans les localités les plus vulnérables ;
- Renforcer le système communautaire de protection et activités d'éducation parentales ;
- Extension du programme familles d'accueil (Terre des Hommes), prévention du travail domestique et formation professionnelle ;
- Poursuite du soutien institutionnel à l'IBESR ;
- Soutien institutionnel à la Brigade de Protection des Mineurs (BPM) ;
- Sensibilisation des Maisons d'enfant pour transformation en centre de jour (désinstitutionalisation).

Contraintes/défis

- Nombre limité d'acteurs de protection de l'enfance ;
- Faible capacité à cibler les zones reculées ;
- Peu d'ouverture à des approches intégrées ou différentes (cash/voucher) ;
- Espace Amis d'Enfants : approche peu comprise et focus sur le récréatif au lieu de l'identification des vulnérabilités ;
- Importants besoins de renforcement des capacités des partenaires ;
- Coordination du secteur Protection de l'enfance déficiente ;
- Liens avec autorités locales et ancrage communautaire.

Points d'action/recommandations

- Alignement de la réponse protection sur la réponse santé/nutrition ;
- Renforcement de l'implication du MJSAC pour la mise en place de réseaux de volontaires dans les localités les plus vulnérables ;
- Stratégie d'intervention basée sur une approche de protection intégrant la réponse aux besoins socio-économiques des familles ;
- Mettre en place une stratégie de sortie des Espaces Amis des Enfants mobiles via les volontaires du MJSAC et les partenaires sous le leadership de l'IBESR ;
- Plan de contingence, système d'alerte, stocks, matériels d'information, éducation, communication sous le lead de l'IBESR.

Éducation

La coordination des interventions dans ce secteur a été assurée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) avec l'appui de l'UNICEF en tant que co-lead. La Direction Départementale de l'Éducation (DDE) a également assuré la coordination dans le département avec l'appui de l'UNICEF.

Des quatre départements les plus touchés par le passage de l'ouragan Matthew, le secteur éducatif de la Grand'Anse est celui qui a subi le plus de dégâts. Environ 53% des écoles de la Grand'Anse ont été évaluées par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) et

les partenaires du secteur. 50% d'entre elles ont subi des dommages et 50% ont été détruites. Selon ces estimations, au moins 80 000 élèves ont été directement touchés.

Principales activités réalisées

- 106 écoles ont été réhabilitées par l'ensemble des partenaires du secteur, dont 40 avec le financement de l'UNICEF à travers 5 partenaires ;
- 30 000 enfants ont reçu des kits scolaires ;
- Des séances d'appui psychosocial ont été organisées dans une quarantaine d'écoles ;
- Les activités de cantine scolaire ont recommencé dans 153 écoles ;
- 57 écoles ont reçu du mobilier ;
- 30 ingénieurs et contremaîtres ont reçu une formation sur les techniques de réhabilitation avec des normes anticycloniques et sismiques des écoles selon le plan type du MENFP.

Principales activités à venir

- Réhabilitation de 56 écoles ;
- Distribution de manuels scolaires dans 20 écoles ;
- Distribution de kits scolaires pour environ 40 000 enfants pour la rentrée scolaire de 2017-2018.

Contraintes/défis

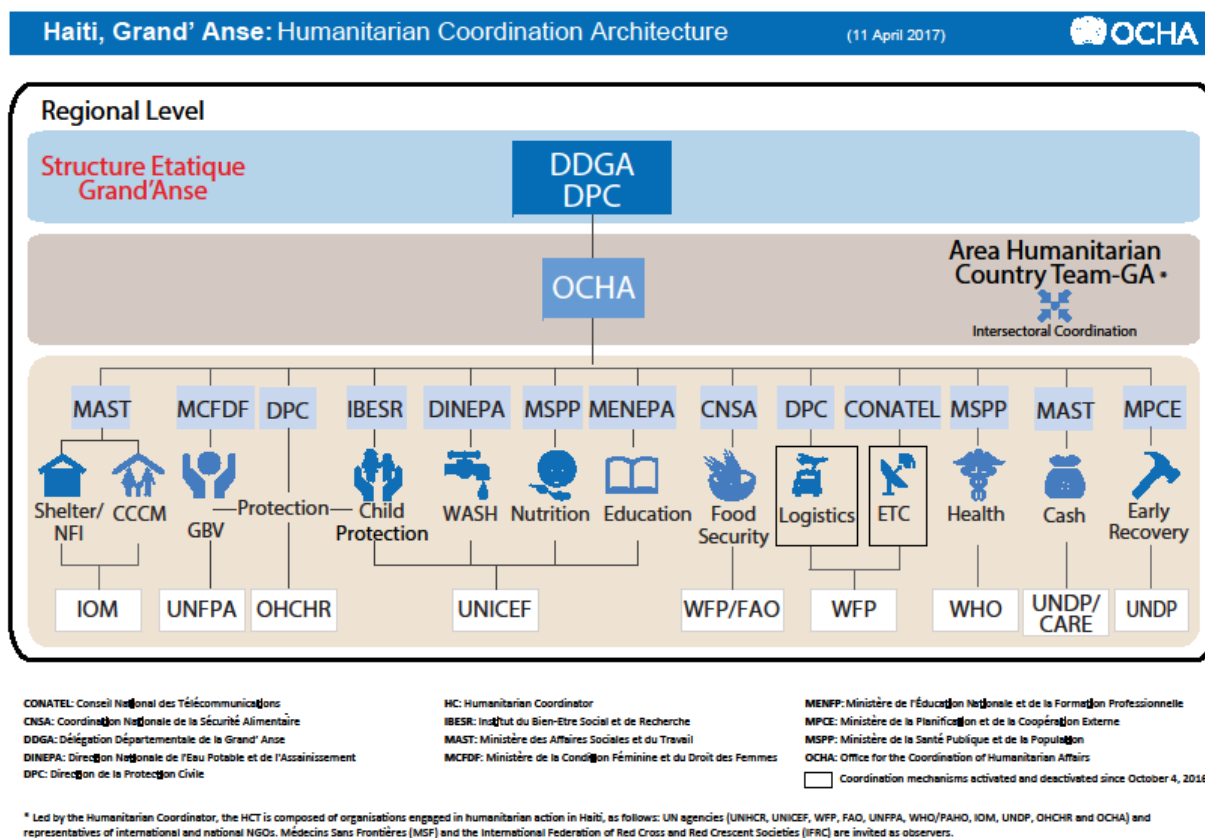
- Réhabilitation des écoles selon le plan type du MENFP vu le montant disponible pour les réhabilitations ;
- La reconstruction des écoles totalement détruites ;
- Atteindre les écoles dans les zones difficiles d'accès ;
- Le sous financement de la réponse du secteur éducatif pour la Grand'Anse ;
- Le manque de moyen des Bureaux de Districts Scolaires (BDS) pour superviser et collecter les informations sur la reprise des écoles pouvant permettre une analyse réelle de la situation ;
- La faible capacité économique des familles ;
- La problématique des enseignants contractuels dans les écoles publiques ;
- La déscolarisation des enfants à cause de la situation économique précaire des ménages.

Points d'action/recommandations

- Corriger les défaillances sur les réhabilitations faites pendant la 1^{ère} phase et distribuer des fournitures scolaires pour la prochaine rentrée ;
- Réhabiliter les écoles dans les sections communales ciblées, fourniture de kits/manuels scolaires et kits enseignant ;
- Plaidoyer pour le développement des cantines scolaires dans les écoles des localités présentant une forte vulnérabilité ;
- Appuyer la Direction Départementale de l'Éducation (DDE) dans la coordination et l'élaboration du plan de contingence ainsi que l'activation de la cellule d'urgence à la DDE ;
- Renforcer la capacité des BDS et des Bureaux d'Inspection des Zones (BIZ) afin de faciliter la collecte et la supervision des écoles ;
- Développer avec les autres secteurs (relèvement immédiat) des activités génératrices de revenu pour les parents.

Coordination humanitaire

Dès les premiers jours suivants le passage de l'ouragan, OCHA a coordonné une série d'évaluations multisectorielles des besoins et lancé un Appel d'Urgence (Flash Appeal) afin de mobiliser des ressources pour la réponse d'urgence. Deux sous-bureaux OCHA ont été mis en place, l'un aux Cayes et l'autre à Jérémie. Des mécanismes de coordination humanitaire ont été activés sous le leadership des autorités gouvernementales. Ceux-ci sont présentés dans le tableau suivant :



Principales activités réalisées

- Mise en place des structures de coordination sectorielle et intersectorielle sous le leadership des autorités gouvernementales ;
- Coordination avec UNPOL, les Formed Police Units (FPU) et la police nationale pour la sécurisation des lieux de distribution et l'organisation d'escortes ;
- Analyse « Qui Fait Quoi Où » (3W) et cartographie des acteurs humanitaires ;
- Évaluation rapide des localités difficilement accessibles et cartographie ;
- Analyse du contexte humanitaire et des principaux enjeux ;
- Production de rapports de situation ;
- Liste de contacts des acteurs humanitaires et calendrier des réunions.

Principales activités en cours ou à venir

- Transition entre les structures de coordination pour la phase d'urgence et les structures de coordination pour la phase de relèvement ;

- Coordination avec UNPOL, les FPU et la police nationale pour la sécurisation des lieux de distribution et des escortes ;
- Analyse du contexte humanitaire et des principaux enjeux ;
- Présentation des activités sectorielles aux nouveaux représentants de l'État.

Contraintes/défis

- Participation des représentants des structures déconcentrées de l'État aux réunions sectorielles et intersectorielles ;
- Meilleure coordination entre les acteurs humanitaires et les maires/Conseils d'Administration de la Section Communale (CASEC) ;
- Obtenir les informations sur les activités humanitaires au niveau des sections communales.

Points d'action/recommandations

- Il est primordial que chaque secteur travaille en étroite collaboration avec les autorités locales (maires, Assemblée de la Section Communale (ASEC, CASEC) et les structures déconcentrées de l'État ;
- Les zones difficilement accessibles doivent continuer d'être la priorité de tous les acteurs humanitaires et un comité de pilotage devrait être mis en place pour mieux coordonner les activités dans ces zones.